

Corporation du Havre Familial **Procès-verbal**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CORPORATION DU HAVRE FAMILIAL
OFFICIELLEMENT CONVOQUÉE ET TENUE SAMEDI, LE 26 AOÛT 2023, À 13H30 AU 1085, RANG
HAVRE FAMILIAL, SAINTE-BÉATRIX, SALLE ALAIN GAGNON**

Ordre du jour

1. **Mot de bienvenue/Présentations.**
2. **Vérification du quorum.**
3. **Lecture et approbation de l'ordre du jour.**
4. **Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA du 27 août 2022.**
5. **Dépôt du rapport annuel des activités 2022 - 2023.**
6. **Dépôt des états financiers vérifiés 2022 – 2023.**
7. **Dépôt du budget 2023 – 2024.**
8. **Nomination des vérificateurs.**
9. **Nomination du président d'élection.**
10. **Élection.**
11. **Levée de l'assemblée.**

1. Mot de bienvenue/Présentations.

Le mot de bienvenue est présenté par Lorraine Menard. Le poème « La Vie » de Mère Theresa est présenté par les membres du conseil d'administration.

2. Vérification du quorum

Membres présents :

Lorraine Ménard, présidente
Jean-Guy Blais, administrateur
Guillaume Jacques, administrateur
Claudia Rebohle, secrétaire
Chantal Brouillette, trésorière
Dominique Lachance-Lauzé, vice-présidente
Francis Faucher, administrateur
Louise Audet, Jérémie Blouin, Alain Chartier,
Lucien Demers, Roger Gagnon, Pierre Comtois,
Raymond Leroux, Pierre Girard, Martin Valois
Catherine Marleau, Jean-Bernard Tremblay,
Emmanuel Lafrance, Louis-Marie Marsan
Michel Gougeon,

Membres absents :

Matthieu Lasalle, Nathalie Pellerin,
Amélie Hérard, Danielle Vézina,
André Martel, Véronique Mondor,
René Roy, Audrey Venne,

Invités :

M. Philippe Morand, directeur général,
Mme Marie-Hélène Touchette
M. David Bazin, responsable de l'animation
M. Guillaume Hinse, comptable agréée, BCT

Le quorum est atteint.

3. Lecture et approbation de l'ordre du jour

Sur proposition dûment approuvée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA du 27 août 2022

Les membres de la Corporation ayant reçu le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 août 2022 par la poste et par courriel, la présidente présente en revue les différents points à l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des questions ou des modifications à suggérer.

Sur proposition dûment approuvée, il est résolu d'adopter tel que rédigé, le procès-verbal du 27 août 2022.

5. Dépôt du rapport annuel des activités 2022 - 2023

La présidente, Lorraine Menard, le directeur général, Philippe Morand ainsi que le responsable de l'animation, David Bazin présentent leurs rapports annuels des activités respectifs.

À la suite de la présentation des rapports des activités, chacun des responsables invitent les membres de la Corporation à poser des questions.

Le rapport des activités 2022 – 2023 ayant déjà été approuvé par le conseil d'administration, le rapport annuel est déposé pour information seulement. Chacun des membres de la Corporation a reçu une copie électronique et papier, et peut s'y référer au besoin.

6. Dépôt des états financiers vérifiés 2022 - 2023

M. Guillaume Hinse, CPA auditeur, du cabinet Boucher, Champagne, Thiffault présente les résultats des états financiers pour l'exercice financier 2022 - 2023.

Notamment, les résultats de l'exercice financier sont :

- Des produits pour un montant de 1 593 314 \$
- Des charges pour un montant de 1 544 582 \$
- Des bénéfices avant autre élément de 48 732 \$
- Un gain exceptionnel de 2 650 \$
- Un gain sur disposition d'immobilisations corporelles de 2 650 \$
- Un bénéfice net de 51 382 \$

Tout au cours de sa présentation, Guillaume Hinse donne aux membres de la Corporation des explications sur différents montants ou aspects comptables des états financiers et les invite à poser des questions. Monsieur Hinse termine en présentant les principales notes comptables afférentes aux états financiers.

Finalement, il est mentionné que les auditeurs ont obtenu une bonne collaboration du personnel du Havre Familial, et à leur avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Havre Familial en date du 30 avril 2023.

7. Dépôt du budget 2023 - 2024

M. Philippe Morand, directeur général, présente les prévisions budgétaires 2023 - 2024 aux membres de l'assemblée. Les membres ont la possibilité de poser des questions visant à éclairer leur compréhension.

Le budget 2023 - 2024 a été adopté par le conseil d'administration le 23 août 2023 lors de sa réunion. Ce budget prévoit :

- Des produits pour un montant de 1 724 525 \$
- Des dépenses réelles pour un montant de..... 1 554 267 \$
- Des intérêts sur dettes à long terme de 42 500 \$
- Des dépenses d'amortissement de 95 000 \$
- Un excédent net des revenus sur les dépenses de 32 758 \$

Le directeur général explique aux membres que le budget présenté est incertain étant donné les séquelles de la pandémie ainsi que les développements imprévisibles pour faire des prévisions plus précises.

8. Nomination des vérificateurs

Selon le code de gouvernance du Havre Familial, aucun audit annuel comptable n'est requis. Un examen serait suffisant. Cependant un examen est presque aussi dispendieux qu'un audit.

Il est donc proposé d'effectuer un audit annuel.

Dans le respect des règlements généraux, les membres sont invités à adopter une résolution afin de choisir la firme comptable qui assurera l'audition des états financiers pour l'exercice financier 2023 – 2024.

Nomination des vérificateurs

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de nommer la firme comptable Boucher, Champagne, Thiffault pour la vérification comptable de l'exercice financier 2023 – 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Nomination du président d'élection

Selon nos règlements (cf. no. 37), le président de l'assemblée agit comme président d'élections. Madame Lorraine Ménard agit donc comme présidente d'élections.

10. Élections

Cette année, les trois sièges d'administrateurs venant à échéance sont les suivants :

- Le siège no.3 dans la catégorie « Organisme » occupé par Frère Jean-Guy Blais;
- Le siège no.5 dans la catégorie « Bénévole » occupé par Madame Chantale Brouillette;
- Le siège no.6 dans la catégorie « Ouvert à tous » occupé par Monsieur Guillaume Jacques.

En ce qui concerne le poste no.3, une seule candidature valide a été soumise. Frère Jean-Guy Blais est donc automatiquement élu par acclamation et siégera au conseil d'administration pour les trois prochaines années.

En ce qui concerne le poste no.5, une seule candidature valide a été soumise. Madame Chantale Brouillette est donc automatiquement élue par acclamation et siégera au conseil d'administration pour les trois prochaines années.

En ce qui concerne le poste no.6, une seule candidature valide a été soumise. Monsieur Guillaume Jacques est donc automatiquement élu par acclamation et siégera au conseil d'administration pour les trois prochaines années.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 16h00 et les membres se déclarent satisfaits de la rencontre.



Lorraine Ménard,
Présidente



Claudia Rebohle,
Secrétaire